



Le cancer du col de l'utérus : une maladie évolutive qui peut toucher toutes les femmes

Un cancer qui peut toucher toutes les femmes

Chaque année en France, le cancer du col de l'utérus touche environ 3000 femmes⁽²⁾.

Il peut toucher toutes les femmes quelque soit leur âge. C'est autour de 40 ans que le cancer du col de l'utérus est le plus souvent diagnostiqué⁽²⁾. A la différence d'autres cancers, le cancer du col de l'utérus est provoqué par certains Papillomavirus Humain⁽¹⁾. La plupart du temps, ces virus, qui peuvent être contractés dès l'adolescence, sont éliminés naturellement par l'organisme. Mais si ces virus persistent, ils peuvent continuer à « dormir » pendant plusieurs années. Les cancers dus à des Papillomavirus ne surviennent souvent que plusieurs années après la transmission du virus.

Des lésions précancéreuses au cancer

Les lésions précancéreuses précèdent généralement l'apparition du cancer du col de l'utérus. Elles sont classées selon leurs stades de gravité. **Toutes ces lésions n'évoluent pas systématiquement en cancer du col de l'utérus.** Mais elles font l'objet d'un traitement systématique afin de les retirer. Appelée "conisation", cette technique chirurgicale garantit un taux de guérison élevé; toutefois, elle peut avoir des conséquences lors des grossesses (exemple : prématurité) et d'un impact psychologique important. En France, en 2004, 20 000 à 30 000 nouveaux cas de lésions précancéreuses du col de l'utérus ont été diagnostiqués grâce au dépistage par le frottis⁽¹⁰⁾.

Zoom sur : Une maladie grave et sans symptôme

Environ 7 femmes sur 10 seront exposées aux Papillomavirus au cours de leur vie sans symptôme apparent⁽¹¹⁾. Les premiers symptômes apparaissent en général lorsque le cancer du col de l'utérus est déjà avancé. C'est pourquoi il faut vérifier régulièrement la présence ou non de cellules anormales au niveau du col de l'utérus grâce au dépistage par frottis. En cas de résultat anormal, une biopsie pourra être réalisée pour déterminer la nature exacte des lésions. Si un cancer du col de l'utérus est diagnostiqué, un bilan sera réalisé. Il guidera le traitement, qui repose principalement sur la chirurgie et la radiothérapie. Dans certains cas, ce traitement peut être complété par une chimiothérapie.